

Mille lieux 6 – Gros plan

Interview de Rodolphe de Changy, Président du conseil cynégétique de Hesbaye

Depuis quand êtes-vous confronté à la présence du sanglier au sein de votre conseil / sur votre territoire de chasse ?

Les premiers sangliers sont apparus au Nord de la Meuse à la fin des années 1990. Entre Andenne et Huy, le premier groupe de sangliers a été observé en décembre 2000. Si on en parle plus ces derniers temps, il est néanmoins important de savoir qu'il y a eu des sangliers dans les massifs boisés de la zone actuellement comprise entre la Meuse et l'autoroute E42 depuis la seconde guerre. En effet, les écluses ayant été bombardées et quelques hivers rigoureux ont permis un franchissement aisé de la Meuse qui formait un soi-disant obstacle naturel pour le grand gibier. Les derniers sujets ont été tirés vers la fin des années 1960. Cela fait presque 2 générations qui ont aussi oublié cette présence possible bien que rare.

Votre perception de l'espèce a-t-elle évolué depuis ?

Oui, au début la vision des chasseurs était de tenter de réduire le nombre de ces envahisseurs au plus vite. En effet, le sanglier n'a normalement pas sa place dans un environnement aussi agricole et urbanisé que la Hesbaye. Malheureusement, force a été de constater qu'il a pris les chasseurs de vitesse. Aujourd'hui, ceux-ci sont contraints de devoir gérer la population sans plus aucun espoir d'éradication. Ce sont des techniques de chasse nouvelles à apprendre, à expérimenter et à adapter à notre environnement spécifique de plaines ouvertes. Il convient également d'être conscient du fait que les agriculteurs, sans le vouloir, offrent *le gîte et le couvert* à cette espèce remarquable par son opportunisme, sa capacité d'adaptation très rapide et la dynamique de son expansion. Ceci en fait un animal intéressant à suivre mais très tenace. En effet, le remembrement des plaines et la taille croissante des parcelles combinées à des cultures hautes (colza, maïs, vesses, moutarde et autres miscanthus) font qu'il n'y a quasiment plus que 6 semaines de l'année où la végétation est encore suffisamment basse que pour ne pas cacher un sanglier. Par ailleurs, à superficies égales, les zones de cultures sont bien plus calmes que les rares bois de plus en plus fréquentés par les randonneurs, *vttistes*, quads et autres activités humaines fort dérangementes pour la faune en général.

Quelles sont, pour vous, les conséquences liées à la présence et à l'expansion du sanglier ?

D'abord, une beaucoup plus grande vigilance pour éviter les dégâts. Une connaissance des populations mais aussi des zones sensibles. Beaucoup plus de contacts entre voisins de chasse. Des contacts à établir avec de nouveaux intervenants (voisins, riverains, agriculteurs,...), des contacts plus nombreux avec le DNF. Et puis parfois, des dégâts à rembourser. Il faut permettre une ouverture d'esprit suffisante de la part de toutes les parties concernées pour permettre la mise en place de stratégies adaptées à ces nouvelles situations.

Comment ont évolué les dégâts aux cultures depuis l'arrivée du sanglier ?

Les dégâts se sont heureusement limités à des surfaces relativement restreintes sauf dans certains endroits très proches de zones refuge. Jusqu'à présent, ce sont surtout des prairies et des pelouses qui ont eu à souffrir du sanglier. Les chasseurs ne sont pas les seuls à devoir s'adapter à ce nouvel arrivant. Les agriculteurs et les riverains de massifs boisés doivent aussi mettre en place des moyens de protection des biens et cultures comme des clôtures fixes ou électriques, comme c'est le cas depuis longtemps au Sud du sillon Sambre et Meuse.

Une gestion combinée à un découpage plus adapté des parcelles agricoles serait de nature à faciliter la chasse du sanglier et paradoxalement un retour vers des parcelles de 5-7 hectares serait plus favorable pour la petite faune des plaines. Débusquer des sangliers dans une parcelle de plus de 5 hectares de maïs est quasi mission impossible s'ils décident de s'y cantonner, peu importe le nombre de chasseurs ou l'usage de chiens.

Quelles instructions donnez-vous par rapport au sanglier ? Quid des laies suitées/gestantes ?

Les instructions de chasse visent à prélever le maximum d'animaux durant les périodes d'ouvertures tout en évitant l'éclatement des compagnies qui rend les opérations ultérieures plus compliquées. En outre, il a été observé que la déstructuration des compagnies entraîne des dégâts plus importants dans les cultures et prairies.

Les instructions de chasse sont donc aussi souvent de préserver les structures en prélevant d'abord les animaux de plus petite taille et les jeunes.

Est-ce que vous menez des actions de chasse dirigées spécialement sur le sanglier ? A quelle fréquence ?

Le sanglier ne se chasse pas comme les autres gibiers de Hesbaye (chevreuil, faisan, lièvre, ...). Son odorat et sa prudence nécessitent de couvrir de grandes surfaces pour éviter qu'il ne se défile trop tôt. Aussi, des actions spéciales doivent être organisées pour réduire efficacement les populations.

Une cohabitation avec le sanglier est-elle possible dans votre plaine ? Si pas, une éradication locale est-elle réaliste, comment ?

Le sanglier est un nouveau venu dont la Hesbaye se serait bien passée. Mais, vu sa dynamique de reproduction, il est un fait que les chasseurs ne pourront plus l'en déloger. Il faut donc désormais apprendre à gérer cette population de façon efficace afin de limiter les dégâts aux cultures, prairies et jardins ainsi que d'éventuels accidents de circulation. Il est essentiel de comprendre l'éthologie de cette espèce et que les messages véhiculés à propos des chasseurs les reconnaissent plus comme partenaires de gestion et de préservation de la biodiversité que comme simples tireurs. Le tout est une question de proportionnalité pour tendre vers un retour à des équilibres acceptables tant à l'égard du gibier en général que des prédateurs. Le sanglier revêt une double nature étant perçu comme un gibier ou un fauteur de troubles selon les points de vues, si ce n'est les deux à la fois !

Quelles sont les actions que vous allez mener lors des prochaines saisons en lien avec cette problématique ? Etes-vous optimiste quant à l'évolution du sanglier suite à ces mesures ?

Une plus grande coordination entre chasseurs afin de mieux connaître les populations et de pouvoir organiser des battues coordonnées (mêmes dates) qui permettent de mettre sur pied plus d'animaux avec plus de chance pouvoir prélever un grand nombre d'animaux lors d'une même journée de chasse.

Selon vous, quelles mesures complémentaires devraient être prises pour diminuer la pression du sanglier en plaine ?

Disposer de dates d'ouverture plus larges qui permettent de planifier et d'organiser de plus nombreuses actions de régulation sans passer par les lourdeurs administratives des demandes d'autorisation. Selon les situations, il faut pouvoir donner aux chasseurs les moyens de leur politique ou a minima les moyens de tendre vers certains résultats. Il serait, par exemple, bien plus efficace et sécurisant, en plaines ouvertes, de pouvoir tirer à la pleine lune certains jours de l'année depuis un affût que d'y organiser des battues durant le jour. Ces techniques sont largement prônées en Allemagne et Autriche, pays de longue tradition cynégétique. Il faut pouvoir s'adapter aux mœurs de l'animal chassé.